

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Cantal

PASSEPORT A L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de 41 ans
taille 1 m 60
cheveux gris
front nu
sourcils gris
yeux bruns
nez droit
bouche ordinaire
barbe peu
menton peu
ovale ordinaire
teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

Calvet

N° 42 du Registre

Au nom du Peuple Français

Nous, Préfet du Cantal
Charles de la Roche d'Arnaud
requerrons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France de laisser passer librement

M. Calvet Marie Olyette
Guillard accompagné de deux enfants qui le 13 août de l'année
nait à Bras d'Alles

demourant à Aurillac
et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour
le travaille de l'épave au village de

Fait à Aurillac
le vingt-six juillet
mil neuf cent vingt-quatre

Le Préfet du Cantal
Pour le PRÉFET DE CANTAL

Le Secrétaire général adjoint

Guillet



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Cantal

PASSEPORT A L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de 17 ans
taille d'un mètre vingt
trois centimètres
cheveux châtains
front large
sourcils châtains
yeux gris
nez droit
bouche normale
barbe rien
menton rien
visage ovale
teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

L. Cahet

N^o 44 du Registre

En nom du Peuple Français
Nous, Préfet du Cantal,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
requérons les autorités civiles et militaires de la République
Française et prions les autorités civiles et militaires des
Etats amis ou alliés de la France de laisser passer librement
le citoyen Marius CAHET
né le 16 juillet 1881
à Aurillac
demeurant à Aurillac
et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour
le service de la ville d'Aurillac
Fait à Aurillac
le vingt de juillet
mil neuf cent vingt quatre
Le Préfet du Cantal
L. Cahet

M. Cahet



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Cantal

PASSEPORT A L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN



SIGNALEMENT

Age de 20 ans
 taille d'un mètre lindquante
 centimètres
 cheveux bruns
 front large
 sourcils bruns
 yeux bruns
 nez droit
 bouche droit
 barbe rien
 menton rien
 visage ovale
 teint rose

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

Maahet

N^o 43 du Registre

Au nom du Peuple Français

Nous Le Préfet du Cantal
Chapalain de la Legion d'Orléans
 requerrons les autorités civiles et militaires de la République
 Française et prions les autorités civiles et militaires des
 Etats amis ou alliés de la France de laisser passer librement
 M^{rs} Maahet Mme Madeline

native de Murillac
 demeurant à Murillac
 et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour
 le voyage en Espagne en légation
 fait à Murillac
 le vingt six juillet
mil neuf cent vingt quatre
 Le Préfet du Cantal

Le Secrétaire Général délégué
Maahet

